
les COM.NERIES continuent !

La mission amendes était à l'ordre du jour du CSA local du 14 septembre 2023 au travers de deux points :

- un premier de manière très directe puisqu'il expose le processus de recrutement d'un salarié de Tisséo qui sera mis à disposition du service recouvrement pour intervenir sur le recouvrement des amendes notifiées par les services de contrôle de l'entreprise.

- un second de manière moins évidente, au travers du point sur l'immobilier à la DGFIP dans le département, qui nous a confirmé la réflexion de la DRFiP 31 sur l'installation de la TTA CAS à la nouvelle Cité administrative.

fichiers:



[Télécharger tract_amendes_csal_140923_def.pdf](#) (296.29 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [Tracts Sections](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
